

## FORÊTS ET DÉVELOPPEMENT RURAL

1. Administration centrale, \$1,714,500.

**M. le vice-président adjoint:** On trouvera le crédit n° 1 à la page 182 du Livre bleu, et le détail à la page 184. Le crédit est-il adopté?

**L'hon. M. Flemming:** Monsieur le président, pour faire suite aux remarques que j'avais commencé à formuler avant l'ajournement du comité des subsides, puis-je répéter que je signalais alors au ministre cinq crédits qu'on peut trouver à la page 191 du Livre bleu, qui donne le détail des affectations pour l'année en cours. Ces cinq crédits représentent une somme globale de quelque 8 millions et portent sur les inventaires forestiers, le reboisement, la protection contre les incendies, l'aménagement de chemins d'accès aux forêts et l'amélioration des peuplements forestiers. J'ai parlé de l'importance des mesures préventives destinées à enrayer, dès le début, les incendies de forêt. C'est avec une grande consternation que chacun de nous a lu le compte rendu des terribles incendies survenus l'été dernier en Colombie-Britannique. Nous reconnaissons donc tous l'importance de maintenir certaines mesures préventives grâce à la collaboration du gouvernement fédéral et des provinces. Je ne doute pas que l'application de ces mesures se poursuivra, mais je tiens à y attirer l'attention du ministre, car je suis convaincu qu'il peut intensifier leur utilité.

En ce qui concerne les inventaires forestiers, on nous demande souvent de donner un aperçu des peuplements dans certaines régions de certaines provinces. Le gouvernement fédéral et les provinces collaborent à l'élaboration de ces inventaires. Il s'agit là d'une opération essentielle, surtout si l'on considère que c'est l'industrie forestière en général qui contribue le plus à équilibrer notre balance des paiements grâce à ses exportations, et si l'on tient compte de l'apport de cette industrie à l'emploi, au Canada. Donc, rien n'est plus important, pour la gouverne des gouvernements et de l'industrie elle-même, que d'avoir des données récentes sur nos inventaires forestiers.

Je ne parlerai pas de reboisement car chacun sait combien la chose est importante. A mon avis, la construction de routes d'accès aux forêts contribuera à accroître la productivité. Chaque jour, ceux qui prennent la parole à la Chambre insistent sur l'import-

tance d'une productivité accrue, et ils ont raison. C'est essentiel pour notre pays, et la construction de routes d'accès permettra de mettre en valeur de nouvelles régions boisées qui ne le sont pas encore pour des raisons d'ordre économique. Allouer des fonds à cette fin allégera le fardeau des sociétés forestières et ouvrira des régions inaccessibles jusqu'ici.

Il est aussi très important d'améliorer les peuplements forestiers. Nous savons tous combien un programme de croissance maximum peut être avantageux. Je sais que les fonctionnaires du ministère sont des spécialistes de cette question, qu'ils en saisissent pleinement l'importance. C'est un autre domaine qui exige beaucoup de collaboration de la part des propriétaires terriens et, dans la plupart des cas, il s'agit, au Canada, du gouvernement fédéral et des provinces. On devrait s'efforcer de maintenir, d'une année à l'autre, une bonne croissance sur les terres qui, si on les néglige, produiront beaucoup moins qu'elles le peuvent.

La comparaison de nos résultats dans ce domaine avec ceux d'ailleurs, de la Scandinavie en particulier, ne nous est pas très favorable. C'est pourquoi il faut insister sur l'importance du peuplement auprès du ministre qui devra faire de même auprès des gouvernements provinciaux et, naturellement, de tous ceux qu'intéresse, du point de vue économique et national, la productivité maximum.

Je n'ai rien de plus à dire pour le moment, monsieur le président. Je crois que les comités ont examiné les crédits sérieusement. Je suis content d'avoir pu faire ces quelques remarques et je n'abuserai pas plus longtemps de l'indulgence du comité sur ce point en particulier.

• (5.10 p.m.)

**M. Schreyer:** Monsieur le président, j'aimerais vous dire dès le début que depuis qu'il s'est vu confier son portefeuille actuel, le ministre a donné l'impression que le rôle, les responsabilités et les possibilités futures de son ministère, surtout en ce qui a trait au programme de l'ARDA, le remplissaient d'enthousiasme. A l'instar de bien d'autres députés j'étais très optimiste lorsqu'on a étudié pour la première fois ce programme et adopté la loi. La plupart de ceux qui ont pris connaissance de ce programme avaient fondé de grands espoirs sur lui, je pense, lorsqu'il avait été inscrit dans le recueil des lois. Depuis quelques années, cependant, bien des